



ÉCOLE ET COLLÈGE  
ST CHARLES  
NOTRE DAME  
RUEIL MALMAISON

## Cambridge: Examen *Movers* pour les 6<sup>ème</sup> et *KET* pour les 5<sup>ème</sup> (élèves non inscrits en 2014-15)

Chaque année plus de 4 millions de personnes passent les examens Cambridge English. Les examens de Cambridge English sont universellement reconnus et utilisés par les écoles, les universités et les employeurs du secteur privé et public du monde entier. Ces examens se basent sur l'échelle de niveaux du CECR, Cadre Européen Commun de Référence, utilisée par l'éducation nationale. Les certifications Cambridge English s'échelonnent de l'école primaire jusqu'au lycée.

En classe de 6<sup>ème</sup> les élèves prépareront le *Movers* et ceux de 5<sup>ème</sup> prépareront le *KET*. Ces examens permettent de travailler toutes les compétences nécessaires à la maîtrise d'une langue étrangère : compréhension écrite et orale et expression écrite et orale. L'accent est mis sur l'oral, les cours de préparation aux examens Cambridge English sont fondés sur un anglais authentique.

Ces examens sont un atout pour les études post-bac car ils permettent d'obtenir un diplôme reconnu par la grande majorité des universités. Cela est valorisant pour les élèves et ne peut être que bénéfique en plus des cours dispensés au collège.

Cette préparation aux examens Cambridge permettra aux élèves de 6<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup> (non inscrits en 2014-15) de bénéficier d'un programme d'apprentissage renforcé (nous partirons d'une base d'1h30 par semaine en plus des cours habituels). Cette activité extra scolaire aura lieu après les cours, une fois par semaine. Les cours seront proposés à partir de Janvier 2016, pour un examen en Janvier 2017.

La cotisation pour cette activité s'élève à 65€ pour les 18 mois et l'inscription à l'examen coûte 120 €. A ces sommes s'ajoute l'achat du manuel (environ 20 €).

Veuillez noter que la motivation des élèves est essentielle afin que la préparation à l'examen Cambridge soit efficace. Ils devront s'investir autant que dans les autres matières.

L'inscription des élèves volontaires est soumise à l'approbation du conseil de classe du 1<sup>er</sup> trimestre, en fonction du niveau global et du niveau d'anglais de l'élève.

**Une réunion d'information aura lieu dans le courant du 1<sup>er</sup> trimestre au sein du collège, et les documents d'inscription vous seront remis à ce moment là.**